

insiemeVaud a la pêche !

Un comité enthousiaste, un secrétariat renouvelé, un site rafraîchi, une nouvelle offre de rencontres pour les parents et les frères et sœurs, des conseils et un soutien toujours mieux adaptés, une prochaine vente de cœurs bien partie et la défense des droits toujours intense... insiemeVaud a la pêche !

Gâce à un travail intensif de notre comité en 2007, grâce aussi à l'investissement des professionnelles du secrétariat et à l'arrivée de nouvelles personnes, le comité peut aujourd'hui partager avec vous ses projets afin de vous transmettre son virus printanier.



Depuis l'Assemblée générale du 16 avril, **Jacques Zwahlen** préside l'Association. Il succède ainsi à André Jomini, qui a assuré de fait cette fonction

en attendant d'avoir trouvé la bonne personne. Licencié en droit et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement, Jacques Zwahlen a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations et assure notamment la vice-présidence de la Fondation Ethos. Il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise et du comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Le comité est aussi rejoint par Catherine Roulet, mère d'une jeune femme avec un handicap mental, députée et ancienne collaboratrice de la FRC, qui a également été membre de l'Assemblée constituante vaudoise. Catherine Roulet est active au sein de plusieurs commissions dans le domaine de la santé (prévention, politique sanitaire, Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile, groupe Forum-Santé...) et du handicap (vice-présidente de la Maison des Chavannes d'Eben-Hézer, présidente de la commission Bientraitance – Maltraitance). Enfin,

pour succéder à André Probst, trésorier démissionnaire, le comité a fait appel à Francine Cretaz, rédactrice responsable de ce journal, chargée de conduire la réorganisation du secrétariat, spécialiste en communication.

Dans notre numéro de février 2008, nous vous avons présenté les grandes lignes du renouvellement apporté au secrétariat, en particulier l'arrivée de Mireille Ventura qui commente dans ce numéro l'orientation donnée aux prestations de conseil et de soutien aux parents et aux proches (page 3). Comme le site internet est un moyen précieux d'échanges, nous l'avons rafraîchi et l'actualiserons en continu. Si la rencontre virtuelle est intéressante, les rendez-vous directs restent notre priorité. C'est ainsi que nous élargissons l'offre avec des soirées de débats entre parents et proches dont le compte-rendu de la première du genre vous est présenté à la page suivante. Des groupes parents et fratrie continuent à se réunir régulièrement. Par ailleurs, la vente des cœurs, bon moyen de récolter de l'argent et d'élargir notre réseau, peut s'appuyer sur une organisation solide à laquelle chacun de vous peut contribuer (voir ci-dessous). Enfin, notre mission de défense des droits des personnes handicapées et des proches prend de plus en plus d'importance avec les décisions qui se prennent en ce moment avec la RPT (lire bandeau page 2). Nous y sommes très actifs.

Reste ce journal qui assure le lien que nous souhaitons à la fois savoureux et vivifiant, à l'image de la pêche. Bonne lecture !

Le comité

ACTUALITÉ

Des parents ont échangé leurs avis sur l'intégration. Echo de la soirée.
A lire en page 2.

ACTIVITÉS

Conseil et soutien : quoi de neuf. Agenda et lectures. Page 3

PRATIQUE

Des idées pour passer du bon temps avec son frère ou sa sœur. Témoignage en page 4

CONTACT

insiemeVaud
Chemin de Malley 26
case postale 190
1007 Lausanne
CCP 10-24015-0
Tél. 021 341 04 20
Fax 021 341 04 21
info@insiemevaud.ch
www.insiemevaud.ch

Du 29 septembre au 4 octobre 2008, les cœurs en chocolat envahiront les rues du canton... Pour participer à cette vente, vous pouvez commander des cœurs au secrétariat : 021 341 04 20.

Nos conditions pour une intégration scolaire bien réalisée

Depuis ce printemps, insiemeVaud vous propose de partager des soirées d'échange sur un thème particulier. Le 8 mai, une dizaine de parents se retrouvaient à la Fondation Eben Hezer pour parler d'intégration scolaire. Le débat a été animé par Laurent Bonnard, journaliste. Emmanuelle Seingre, membre de notre comité y était. Voici son compte-rendu.

Rappel des faits

Les cantons assument désormais la responsabilité des tâches et des charges en matière de pédagogie spécialisée.

En janvier 2011, ils auront dû adapter leur législation et coordonner leur action. Les mesures intégratives seront préférées aux solutions séparatives (classes spéciales). Dans le canton de Vaud, la proportion d'élèves bénéficiant de structures ou de mesures spécialisées est plus élevée que dans le reste de la Suisse. Ce taux devra être réduit dans les dix ans à venir. Une réflexion commune entre les représentants des milieux concernés est engagée (voir ci-dessous).

«Ce qui compte pour nous, c'est évidemment le bien de notre fils. Mais nous ne savons pas que choisir. J'ai lu tout et son contraire s'agissant des bienfaits de l'intégration scolaire. J'aimerais que nous soyons soutenus, épaulés au moment de nos choix. (...) S'il fallait choisir entre l'école spécialisée et intégration en milieu scolaire ordinaire, oui, alors je choisirais l'école spécialisée... Ou alors une intégration scolaire bien réalisée.»

Ces quelques mots sont ceux de la maman de Robin, 4 ans et demi, prononcés lors de notre soirée de mai. Il ressort de cette rencontre que les parents souhaitent une prise en charge adaptée pour leurs enfants. Ils demandent qu'en matière d'intégration d'élèves en milieu ordinaire, les trois points suivants, au moins, soient pris en compte.

- Nous souhaitons, en tant que parents, que l'intégration de nos enfants ne dépende pas de la bonne ou de la mauvaise volonté, de l'expérience ou de l'inexpérience d'un-e directeur-trice, d'un-e doyen-ne ou d'un-e enseignant-e. Nous refusons l'arbitraire.

Le cadre légal tendant à permettre l'intégration doit être rappelé à chaque professionnel de l'enseignement scolaire ordinaire. Les parents d'élèves présentant des besoins spéciaux sont renseignés s'agissant des possibilités d'intégration scolaire. Ils sont informés par les autorités des lieux où s'adresser lors de questions ou de difficultés.

- Nous souhaitons en tant que parents, que les enseignant-e-s disposent de formations spéci-

ques liées à l'intégration scolaire. Les enseignant-e-s doivent connaître les sens et les buts de la démarche intégrative. Les élèves avec un handicap bénéficient des mêmes apports en matière de pédagogie que s'ils étaient scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Le matériel spécifique nécessaire est fourni.

Il est tenu compte du travail supplémentaire que représente pour l'enseignant-e la prise en charge d'un élève avec des besoins spéciaux. Un accompagnement par un-e auxiliaire spécialisé-e doit être organisé pour assurer le bon déroulement de l'intégration, dans une mesure adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant.

- Nous craignons, en tant que parents, que l'intégration scolaire rende plus difficile la prise en charge extrascolaire des élèves présentant des besoins spéciaux. Nous souhaitons envisager la poursuite de nos activités professionnelles de la même manière que les autres parents.

Les écoles spécialisées fournissent une partie de la prise en charge extrascolaire. Les transports vers les écoles spécialisées sont organisés, les élèves peuvent y manger et parfois y rester quelques heures après la fin des classes. Les besoins spécifiques liés au transport de nos enfants doivent être compris lorsqu'il s'agit de penser une intégration en milieu ordinaire. Les repas et l'accueil extrascolaire doivent être assurés de la même manière qu'ils sont assurés pour les autres enfants. Des appuis dans ce sens sont fournis.

*Emmanuelle Seingre,
membre du comité d'insiemevaud*

«Tout enfant a la capacité d'apprendre»

Réforme de la péréquation financière et des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

Le groupe Conception pédagogique constitué par le Département cantonal de la formation (DFJC) dans le cadre de la RPT a présenté le 4 avril dernier son rapport intermédiaire devant un large public. Le but du rapport est d'inscrire

des valeurs et des principes pour orienter le travail de définition des prestations de pédagogie spécialisée. Postulat de base : tout enfant a la capacité d'apprendre. Ainsi, les enseignements spécialisés et ordinaires sont reconnus tous deux

comme des formes de scolarisation autonomes et complémentaires. Par ailleurs, un climat de bienveillance et un environnement scolaire qui optimise le développement doivent être offerts à chaque élève. Enfin,

l'hétérogénéité est considérée comme une source possible d'enrichissement réciproque. Globalement, les options prises convainquent les représentants d'insiemeVaud au sein du groupe de travail du DFJC.

Conseil et soutien, quoi de neuf ?

Début mars, je commençais mon travail en tant que coordinatrice à insiemeVaud. Lien entre le Comité, le secrétariat et les membres, ce poste offre de larges possibilités pour atteindre le but de l'association. Conformément aux axes de travail choisis par le Comité, j'ai pris des contacts avec les institutions et les partenaires sociaux; ceux-ci se sont révélés positifs.

insiemeVaud est toujours bien accueillie, voire sollicitée pour son expérience et c'est ainsi qu'une conférence sur l'intégration scolaire sera organisée en partenariat avec l'association ART 21, ASA handicap mental, la HEP de Lausanne

et le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP) avant la fin de l'année. L'association se présentera également à Eben-Hézer, à l'Espérance et à Pro Infirmis.

Le travail de coordination se réalise en lien



étroit avec le secrétariat et la secrétaire générale. Sa mission principale est de répondre aux besoins des parents et des membres. Ma priorité est d'offrir une réponse rapide et adaptée, qu'il s'agisse d'une demande d'informations ou d'un accompagnement individuel dans une démarche de placement institutionnel par exemple.

Je tire un bilan très positif de ces premiers mois passés à insiemeVaud et me réjouis de développer ma collaboration avec les familles et notre réseau de partenaires.

*Mireille Ventura,
coordinatrice, insiemeVaud,*

A votre disposition les lundis, mardis, jeudis de 8 à 12h et de 14 à 17h au 021 341 04 20, mventura@insiemevaud.ch

Agenda

> Samedi 13 septembre 2008, de 10 à 15h, **portes ouvertes** au secrétariat d'insieme : un moment convivial à partager entre amis, en famille, ainsi qu'avec les personnes du quartier. Sont prévues de bonnes choses à déguster et le verre de l'amitié, venez nombreux !

> Lundi 22 septembre 2008, "Quand la Bible parle du handicap", **conférence** de M. Belluteau organisée par la Haute Ecole de travail social de Fribourg, rue Jean-Prouvé 10 à Givisiez. Inscriptions : secretariat@hefts.ch, tél. 026 429 62 02.

> Dimanche 2 novembre, **Fête d'Automne** au CPO d'Ouchy, animée par le Band Eben Hezer, date à confirmer, de 14 à 16 h **Renseignements à notre secrétariat** 021 341 04 20, info@insiemevaud.ch www.insiemevaud.ch

La parole est à vous

Nouveau pour la fratrie : soirées à thèmes animées par des frères et sœurs et un-e collaborateur-trice d'insiemeVaud. Prochaines rencontres :

> mardi 16 septembre 2008, «qui souhaite organiser des sorties avec d'autres fratries dont l'une des personnes est en difficulté ?»

> mercredi 12 novembre 2008, «comment soutenir, ne pas intervenir, accompagner l'intimité et la vie amoureuse de mon frère ou de ma sœur ?»

Parents : cet automne, nous souhaitons réunir un groupe de parents d'adolescents. Si vous êtes intéressés, veuillez vous annoncer au secrétariat.

> Rendez-vous jeudi 26 juin, dès 19h30, à Eben Hezer pour parler des institutions vaudoises accueillant des adultes.

*Anne Devaux, coordinatrice des groupes
Renseignements et inscriptions au 021 341 04 20
ou à info@insiemevaud.ch*

Exposition et activités sportives



> Du 26 juin au 16 juillet 2008, à la cave du Château d'Etoy, **exposition de dessins et d'articles de ferronnerie de l'institution l'Espérance**. Vernissage le 26 juin de 17h à 20h. L'Espérance présente les tableaux de deux résidentes, Mireille Barrière et Sylvie Bieri (illustration).

> Du 7 au 18 juillet, de 14 à 18h, Espace44etFairPlayorganisent

Lausanne sur Mer 2008, activités sportives et ludiques pour jeunes de 12 à 20 ans. Renseignements et inscriptions au 021 728 40 66 ou à m.monnier@as-fairplay.ch. Infos : www.as-fairplay.ch.

Handicap, même pas peur !

Qu'est-ce qu'être handicapé ? Est-ce que je peux parler de tout avec mon copain handicapé ? Que partager avec une sœur qui a un handicap mental ? Une personne handicapée peut-elle avoir des enfants ?

Le petit guide *Handicap, même pas peur*, de Sylvie Boutaudou, du magazine Déclis, illustré par Sophie Lebat, répond à toutes les questions qui mettent les enfants mal

à l'aise et suggère des idées complices pour changer le regard sur le handicap. Des bandes dessinées mettent en scène avec humour les relations entre préados handicapés ou non. Des courriers offrent des témoignages émouvants pour une meilleure compréhension du problème. Dès 10 ans, à votre disposition à insieme.

*Sylvie Boutaudou et Sophie Lebot,
Ed. Milan jeunesse, coll. Les Guides Complices, 2007*



Des idées pour passer du bon temps entre sœurs, sans souci

Plus de mobilité

Pro Infirmis Vaud a édité un plan d'Yverdon-les-Bains et de Lausanne pour les personnes à mobilité réduite.

Ce plan peut être obtenu au 021 321 34 34.

En outre, l'accessibilité des bâtiments ouverts au public peut être consultée sur le site www.you-too.net.

La Croix Rouge, section vaudoise, propose un service de transports pour personnes à mobilité réduite.

S'adresser au 024 466 43 58, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pauline est la soeur aînée de Gaétane, 25 ans, qui vit et travaille actuellement à l'Espérance à Etoy. Les loisirs, les sorties culturelles et restaurants ont toujours été au programme de la famille. Depuis que Gaétane est interne en institution, les opportunités de Pauline pour sortir ou simplement passer du temps libre avec sa sœur sont moins nombreuses. Cependant elle tient à maintenir ce lien.



Comment organisez-vous les sorties avec votre sœur ?

Je fais appel en général à une ou deux personnes pour nous accompagner, car les possibilités de déplacement à pied de Gaétane sont difficiles et sa vue limitée. Ainsi Gaétane aura du soutien pour marcher. Le plus important est que nous puissions nous déplacer en voiture. Chaque sortie est anticipée : y a-t-il des escaliers pour accéder, un ascenseur, suffisamment de lumière ? Ce temps lui est consacré et organisé en tenant compte de ses besoins. »

Sur quels critères faites-vous vos choix ?

Selon ses goûts, ses envies, nous allons au Mac Donald's, au cinéma si un dessin animé est sorti. En général la visite ne doit pas être trop longue. J'aime aussi passer simplement du temps avec ma sœur chez moi avec des albums photos, de la musique ou des puzzles. Je la connais bien et sais ce qui lui fait plaisir. Le mieux est de choisir un terrain connu, comme les bains thermaux par exemple : elle adore !

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Les principales difficultés sont liées à l'accessibilité des lieux, nous manquons par exemple de place de parcs pour handicapés. Au centre ville, elles sont rares et mal signalées. En ce qui concerne le regard posé sur nous, je m'attends à des réactions...

Qu'est-ce qui faciliterait les loisirs et activités avec son frère ou sa sœur handicapée ?

Il serait pratique que les places de parcs pour personnes handicapées soient recensées dans un formulaire à l'attention des familles et des institutions. Cela permettrait de mieux pouvoir prévoir et anticiper les endroits où il est possible de se rendre facilement, en fonction des difficultés de chaque personne handicapée.

Propos recueillis par Mireille Ventura

Rendez-vous samedi 27 septembre pour la nuit des musées

Pour son édition 2008, l'organisation de la nuit des musées a choisi d'être particulièrement sensible aux personnes déficientes. Un certain nombre de musées, en collaboration avec Pro Infirmis et la nuit des musées, réfléchissent à l'accueil particulier et adapté pour des personnes ayant une déficience auditive, visuelle, motrice ou mentale.

Insieme participe activement à cette démarche en ce qui concerne la déficience mentale. Deux musées proposeront spécialement un accueil et des activités adaptées à ce type de public : le Forum d'Architecture et l'Espace des Inventions à Lausanne.

Nous vous invitons vivement à profiter de cette offre. Vous trouverez dès que possible des informations précises et complémentaires au secrétariat d'insiemeVaud, sur les sites www.insiemevaud.ch ou www.lanuitdesmusees.ch

Secrétariat de rédaction F. Crettaz – Impression Groux. Merci à nos annonceurs : BDO, fiduciaire, Pépinet 1, Lausanne, www.bdo.ch – P. Kern, orthopédie, Maupas 19, Lausanne, www.ortho-kern.ch – Groux, arts graphiques sa, office@groux.ch.



BDO Visura
Votre fiduciaire



PIERRE KERN

